

Conseil de Paris
Séance des 1^{er}, 2, 3 et 4 avril 2019

AMENDEMENT

Au vœu relatif à la création d'un Marché des 5 continents

*rattaché à la DU 47 - Gare des Mines Fillettes / Paris Nord Est (18e)
déposé par Sandrine Méès, Pascal Julien, David Belliard, Jérôme Gleizes
et les élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP)*

Le vœu est modifié comme suit :

Dans la proposition, suppression de la mention « D'ici le prochain Conseil de Paris »

Il en résulte la rédaction définitive suivante :

Considérant les difficultés rencontrées dans l'espace public du quartier Château rouge, notamment causées par la présence importante de grossistes et semi-grossistes, ce qui génère d'importants encombrements de la voirie dus aux camions ventouses et aux afflux de véhicules en provenance de toute l'Île de France ;

Considérant que le projet de Marché des 5 continents consiste à offrir un espace de commerces adapté à ces échanges ;

Considérant qu'un tel Marché permettrait à ces échanges de disposer d'un lieu dédié et plus adapté, et contribuerait à apaiser l'espace public du quartier ;

Considérant que le projet d'aménagement de la présente délibération prévoit la construction de Arena 2 sur le lieu envisagé initialement pour accueillir le Marché des 5 continents ;

Considérant que ce projet, régulièrement évoqué depuis de nombreuses années par la municipalité et lors d'ateliers sur les formes urbaines a pourtant toujours été repoussé ;

Considérant que le présent projet, en ne prévoyant pas une autre emprise pour la création de ce Marché des 5 continents, l'oblitère totalement.

Aussi, sur proposition de Sandrine Méès, Pascal Julien, David Belliard, Jérôme Gleizes et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP), le Conseil de Paris émet le vœu que le projet urbain de Paris Nord Est prévoit un lieu pour la création de ce Marché des 5 continents.

MAJ